



Paris, le 22 Novembre 2012
COMMUNIQUE DE PRESSE



Le MRJC s'oppose au projet d'aéroport du Grand Ouest!

Le MRJC, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, association de jeunesse et d'éducation populaire, agissant pour et avec les jeunes du monde rural, se positionne contre la poursuite du projet de Notre-Dame-des-Landes tel qu'il est mené actuellement. Le Mouvement présente ici ses arguments.

Nous, jeunes du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, avons pris le temps de discuter du projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Plusieurs points de vue se sont exprimés. Notre questionnement de jeunes de 2012 se veut tourné vers l'avenir.

1600 hectares de terres agricoles en moins : où sont passés les engagements issus de la conférence environnementale ?

Nous questionnons la construction d'un aéroport qui occuperait 1600 hectares de terres agricoles. Notre engagement en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs, précisément sur les problématiques foncières et d'accès à la terre, nous amène à penser qu'il y a là une incohérence majeure entre les engagements du gouvernement contre l'artificialisation des terres et la volonté de ne pas abandonner le projet d'aéroport*. En Loire Atlantique, déjà 1000 hectares de terres disparaissent chaque année au profit de l'urbanisation. Le renouvellement des générations en agriculture et dans le monde rural ne pourra se faire dans ces conditions. En construisant un nouvel aéroport, les élus détruisent l'emploi agricole local.

Quelle économie voulons-nous pour demain ?

Plus généralement, pour nous jeunes de 2012, ce projet d'aéroport du Grand Ouest pose la question suivante : quelle économie voulons-nous pour demain ? Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement des échanges à grande échelle dans une économie financiarisée. Il est un exemple concret d'une volonté politique basée sur de vieilles réalités et d'anciens modèles économiques. Nous croyons que ce système ne répond plus aux enjeux actuels et qu'il faut revoir l'économie au service de l'humain, des relations sociales et de l'environnement dans les territoires locaux. Aussi, est-ce judicieux de mener à terme un projet qui encourage le développement de transports énergivores, ce dans un contexte d'augmentation continue des prix de l'énergie ? Nous encourageons pour notre part l'utilisation de transports en commun et moins polluants.

Quel est l'impact des lobbys économiques et financier sur la politique ?

Nous souhaitons aussi questionner l'impact du lobby économique et financier sur la politique. Ce projet en est l'exemple même. Nous qui luttons pour une transparence et une autonomie du pouvoir politique, nous ne pouvons pas rester indifférents face à leur influence. L'argument prôné du choix technique nous paraît injustifié. Il doit surtout s'agir d'une décision politique en cohérence avec les engagements gouvernementaux tenus.

Nous ne pouvons pas soutenir le projet de construction de ce nouvel aéroport tel qu'il est défini actuellement. Nous demandons aux élus d'arrêter la poursuite du projet actuel et de prendre le temps de considérer des alternatives, en accord avec toutes les parties. Il est urgent de mettre en œuvre une concertation digne de ce nom sur ce projet.

Nous pensons à notre avenir, mais nous ne voulons pas hériter d'un présent néfaste. C'est pourquoi concrètement, en adoptant cette position face au projet d'aéroport du Grand Ouest, nous agissons pour ne pas que ce présent devienne un fardeau.

Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne avec les contributions des responsables du MRJC en région Pays de la Loire et Bretagne.

Contact: *Pauline Bruyas – vice-présidente – responsable de la communication*
p.bruyas@mrjc.org 01.42.27.74.18

* Cf. la Réponse de Monsieur le Ministre S. Le Foll en réponse à M. FM Lambert lors de la 39ème séance de la session ordinaire 2012-2013 de l'Assemblée Nationale, le mardi 30/10/12 « La conférence environnementale a bien précisé que l'artificialisation des terres, qui s'est traduite par le gaspillage des terres, et en particulier des terres agricoles depuis des années, doit être arrêtée. C'est l'engagement pris par le Gouvernement et le Premier ministre. »